

Services aux Autochtones Canada - PLAN D'ACTION DÉTAILLÉ

pour faire suite aux recommandations du rapport 4 : Programmes de santé bucco-dentaire pour les Premières Nations et les Inuits des Rapports de l'automne 2017 du vérificateur général du Canada

Lorsque la vérification a été entreprise par le Bureau du vérificateur général, l'autorité et la responsabilité des programmes de santé bucco-dentaire des Premières nations et des Inuits relevaient de la Direction générale de la santé des Premières nations et des Inuits (DGSPNI) de Santé Canada. Les colonnes intitulées « Recommandations du BVG » et « Réponse ministérielle » renvoient à Santé Canada parce qu'elles sont tirées directement de la vérification publiée le 21 novembre 2017. En raison d'un décret daté du 30 novembre 2017, la DGSPNI relève maintenant du ministère des Services aux Autochtones du Canada. Le plan d'action désigne le ministère responsable par « Services aux Autochtones Canada ».

Rapport No. Ref.	Recommandation BVG	Réponse du Ministère	Description du résultat final prévu	Date d'achèvement finale prévue	Principaux jalons intermédiaires (description et dates)	Organisation responsable/ point de contact (Prénom, Position, # Tel)	Indicateur de réussite (À l'usage du comité seulement)
Para 4.30	Santé Canada devrait finaliser et mettre en œuvre une approche stratégique en matière de santé buccodentaire pour les Inuit et les membres des Premières Nations ainsi qu'un plan d'action détaillé assorti d'échéances précises, et en surveiller la mise en œuvre.	Recommandation acceptée. Santé Canada a déjà développé des plans pour la prestation de services de santé buccodentaire afin de guider la livraison de programmes de santé buccodentaire dans chaque région. L'expansion de l'Initiative en santé buccodentaire pour les enfants, annoncée dans le budget de 2017, fait actuellement l'objet de discussions de planification avec des partenaires Inuits et des Premières Nations dans toutes les régions. Ce travail mènera à la finalisation de l'approche intégrée de la santé buccodentaire au cours des prochains mois.	La version définitive de l'IOHA fournira une orientation stratégique pour une approche holistique et concertée entre la DGSPNI, les régions, les partenaires autochtones et d'autres ministères.	30 juin 2018	L'Assemblée des Premières Nations, les régions ministérielles et l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC) ont fourni leur rétroaction. L'Inuit Tapiriit Kanatami participera davantage pendant la phase de mise en œuvre. Les commentaires des régions, de l'ASPC et des partenaires ont été examinés, discutés et intégrés en janvier 2018.	Jean-François Tremblay, SM, SAC tel 819-956-5524	
			Approbation par le Comité de la haute direction des plans régionaux révisés de prestation des services de santé bucco-dentaire. Ces plans mettront l'accent sur la planification régionale des ressources humaines en santé. Le Ministère veillera à ce que les pénuries prévisibles soient traitées au moyen de plans d'urgence élaborés par les régions qui font face à un tel défi.	30 septembre 2018	Du mois de décembre 2017 au mois de janvier 2018, le Ministère a consulté chaque région pour discuter de ses plans de mise en œuvre du budget de 2017. Depuis l'annonce du budget de 2017, les régions ont consulté des intervenants comme les chefs et les conseils de leur administration respective pour discuter des plans de mise en œuvre du financement pour les années 2 à 5.		
Para 4.37	Santé Canada devrait élaborer un plan concret pour déterminer dans quelle mesure ses services de santé buccodentaires ont des	Recommandation acceptée. Santé Canada convient que la compréhension de l'incidence de ces programmes sur la santé buccodentaire des Premières Nations et des Inuit est importante et le Ministère continuera de travailler avec ses	Pour s'assurer que le Ministère dispose de données sur la santé bucco-dentaire au niveau de la population, l'Agence de la santé publique du Canada,	31 décembre 2017 (terminée le 21 décembre 2017)	Le 21 décembre 2017, le Ministère a envoyé une lettre à l'ASPC pour déterminer la possibilité de mener une enquête sur la santé bucco-dentaire de la population canadienne.	Jean-François Tremblay, SM, SAC tel 819-956-5524	

Rapport No. Ref.	Recommandation BVG	Réponse du Ministère	Description du résultat final prévu	Date d'achèvement finale prévue	Principaux jalons intermédiaires (description et dates)	Organisation responsable/ point de contact (Prénom, Position, # Tel)	Indicateur de réussite (À l'usage du comité seulement)
	effets sur la santé buccodentaire des Inuit et des membres des Premières Nations. Ce plan devrait utiliser toute l'information pertinente recueillie par le Ministère et être mis au point en collaboration avec tous les programmes de Santé Canada qui concernent la santé buccodentaire.	<p>organisations partenaires en vue de mener les enquêtes sur la santé buccodentaire au niveau de la population. Santé Canada a des processus et des méthodologies bien établis pour suivre les données qu'il collecte et va engager le Comité consultatif des services de santé non assurés sur la santé buccodentaire pour qu'il donne son avis sur l'approche de la Direction générale de la santé des Premières nations et des Inuits pour analyser toute l'information utile qu'il collecte. Il y a annuellement plus de 300 000 clients qui accèdent aux services de santé buccodentaire basés sur des faits couverts par le Programme des services de santé non assurés. Au cours de la période de cinq exercices qui se terminait en 2015-2016, approximativement 551 000 clients ont accédé au programme de soins dentaires (64 % de clients en tout).</p> <p>Le Comité consultatif des services de santé non assurés sur la santé buccodentaire est un organe indépendant composé d'experts universitaires et cliniques, y compris de professionnels des soins dentaires des Premières Nations et des Inuit. Son mandat est de fournir à Santé Canada des conseils impartiaux, experts et professionnels sur une variété des sujets identifiés par le Programme des services de santé non assurés (c'est-à-dire les pratiques actuelles et nouvelles, la prévention de maladies buccodentaires basées sur des faits et leur traitement, et la politique de santé buccodentaire du programme).</p> <p>Santé Canada continuera d'affiner son approche pour analyser toutes les informations importantes qu'il collecte pour l'Initiative en santé buccodentaire pour les enfants afin de déterminer la mesure dans laquelle les services de santé buccodentaire de Santé Canada contribuent au maintien et à l'amélioration de la santé</p>	<p>Statistique Canada et les partenaires des Premières nations et des Inuits seront mobilisés pour explorer une approche d'enquête sur la santé bucco-dentaire fondée sur la population.</p> <p>Stratégies approuvées pour améliorer la collecte de données sur la santé bucco-dentaire, l'analyse et la production de rapports pour les programmes de santé bucco-dentaire SSNA, ISBE et de dentothérapie, en collaboration avec des intervenants nationaux et régionaux.</p> <p>Afin de s'assurer que les données recueillies par le Ministère sont analysées et déclarées de façon solide et fiable, le Ministère a demandé au Comité consultatif des services de santé non assurés sur la santé bucco-dentaire d'examiner les données recueillies.</p>	<p>31 janvier 2018 (terminé)</p> <p>31 octobre 2018</p> <p>30 juin 2018</p> <p>12 décembre 2017</p>	<p>Des discussions de suivi ont eu lieu entre Statistique Canada et Services aux Autochtones Canada sur l'avancement des enquêtes.</p> <p>Le Ministère collabore avec ses partenaires sur des approches pour la réalisation des enquêtes.</p> <p>Un groupe de travail sur la stratégie d'amélioration des données, composé de représentants des régions, de l'AC du Ministère et de l'ASPC, a été mis sur pied et sa première réunion a eu lieu en septembre 2017.</p> <p>La stratégie de données des programmes de santé bucco-dentaire ISBE et de dentothérapie (collecte, analyse et production de rapports) a été présentée au Forum sur la santé bucco-dentaire de la DGSPNI. Ce forum est composé de 39 représentants ministériels et fonctionnaires de l'ASPC.</p> <p>Le 12 décembre 2017, le Comité consultatif des services de santé non assurés sur la santé bucco-dentaire a formulé des recommandations concernant les données de la DGSPNI.</p> <p>En raison de la nature des données recueillies, le Programme des SSNA améliorera son analyse des données et ses rapports. Des travaux ont été entrepris</p>		

Rapport No. Ref.	Recommandation BVG	Réponse du Ministère	Description du résultat final prévu	Date d'achèvement finale prévue	Principaux jalons intermédiaires (description et dates)	Organisation responsable/ point de contact (Prénom, Position, # Tel)	Indicateur de réussite (À l'usage du comité seulement)
		buccodentaire des clients des Premières Nations et des Inuit.			à l'interne.		
Para 4.47	Santé Canada devrait améliorer son analyse des données, y compris l'information recueillie et enregistrée dans sa base de données dentaire, afin de disposer d'une information suffisamment précise et complète sur l'Initiative en santé buccodentaire pour les enfants pour contribuer à la gestion globale de ses programmes de santé buccodentaire.	Recommandation acceptée. Santé Canada va continuer d'améliorer son analyse de données en mettant en œuvre les Stratégies pour améliorer la collecte de données, l'analyse et le rapport sur la santé buccodentaire de la Direction générale de la santé des Premières nations et des Inuits, afin que les décisions de la direction du programme soient en accord avec l'approche intégrée en santé buccodentaire.	Stratégies approuvées pour améliorer la collecte de données sur la santé bucco-dentaire, l'analyse et la production de rapports pour les programmes de santé bucco-dentaire SSNA, ISBE et de dentothérapie.	30 juin 2018	Le Groupe de travail sur la stratégie d'amélioration des données, qui comprend des représentants des régions, des représentants du Ministère à l'AC et de l'ASPC, a été mis sur pied et sa première réunion a eu lieu en septembre 2017, afin de lancer un projet de stratégie pour améliorer les données du programme ISBE. En raison de la nature des données recueillies, le Programme des SSNA améliorera son analyse des données et ses rapports. Des travaux ont été entrepris à l'interne.	Jean-François Tremblay, SM, SAC tel 819-956-5524	
			Le Ministère collaborera avec ses partenaires pour déterminer les mesures prioritaires découlant des stratégies visant à améliorer la collecte, l'analyse et la production de rapports sur les données sur la santé bucco-dentaire.	31 octobre 2018	Les mesures prioritaires ont été définies et comprenaient un examen des indicateurs actuels et futurs possibles du programme ISBE. Cela s'est produit lors de la réunion en personne tenue dans le cadre du Forum sur la santé bucco-dentaire en novembre 2017.		
Para 4.63	Le processus qu'applique Santé Canada pour changer la liste des services de santé buccodentaire couverts par le Programme des services de santé non assurés devrait :	Recommandation acceptée. Santé Canada a de la documentation détaillée en place, comme son Cadre de travail sur les prestations dentaires : Programme des services de santé non assurés et des directives basées sur des faits, pour diriger les décisions reliées aux prestations des soins dentaires. L'un de ces documents, le document Processus de la révision et	Afin de s'assurer que le processus d'examen et d'élaboration des politiques du Ministère pour les services de santé dentaire non assurés documente le niveau de détail nécessaire, un examen interne	Carte du processus (terminée le 21 juillet 2017); Annexe (terminée le 30	Le diagramme du processus décisionnel et les documents sur la gouvernance ont été révisés. Le diagramme du processus décisionnel a été approuvé par le directeur général des SSNA le 21 juillet 2017.	Jean-François Tremblay, SM, SAC tel 819-956-5524	

Rapport No. Ref.	Recommandation BVG	Réponse du Ministère	Description du résultat final prévu	Date d'achèvement finale prévue	Principaux jalons intermédiaires (description et dates)	Organisation responsable/ point de contact (Prénom, Position, # Tel)	Indicateur de réussite (À l'usage du comité seulement)
	<ul style="list-style-type: none"> inclure les éléments à prendre en considération; inclure l'obligation de documenter le moment où les décisions ont été prises et la façon dont elles ont été prises; préciser qui est responsable de l'approbation définitive pour de telles décisions; prévoir la communication rapide des changements aux fournisseurs et aux clients. 	du développement des politiques concernant les prestations dentaires, a été révisé à la lumière des constatations de cet audit pour être plus précis sur les éléments qui doivent être considérés au moment d'apporter des changements à la politique. De plus, les processus du Programme des services de santé non assurés seront adaptés pour informer les clients et les fournisseurs de services des changements dans les plus brefs délais.	a été entrepris pour mettre à jour le document susmentionné afin de réviser le processus décisionnel.	novembre 2017)	Le document sur la gouvernance a été approuvé par le sous-ministre adjoint principal de la DGSPNI le 27 novembre 2017. Les documents sont actuellement utilisés.		
			Comme pour tout programme public, la communication avec les clients et les fournisseurs est primordiale. Par conséquent, le Ministère s'efforcera de veiller à ce que les clients et les fournisseurs soient informés plus rapidement et d'élaborer un diagramme du processus de communication avec les fournisseurs et les clients.	30 avril 2018	Des diagrammes du processus de communication SSNA avec les fournisseurs et les clients sont en cours d'élaboration et seront constamment révisés. Des réunions ministérielles ont eu lieu en janvier 2018 pour s'assurer que ce processus est en cours.		
Para 4.72	<p>Pour améliorer sa gestion de programme dans le cadre du volet des soins dentaires du Programme des services de santé non assurés, Santé Canada devrait :</p> <ul style="list-style-type: none"> préciser ce que mesure sa norme de service relative aux autorisations préalables; clarifier la norme de service concernant les appels complexes; améliorer la saisie des 	Recommandation acceptée. Santé Canada révisera ses processus de gestion de programme et développera un système de communication pour les clients, partenaires et fournisseurs concernant les délais pour l'examen des autorisations préalables et des demandes d'appel. En outre, le Ministère continuera d'augmenter la précision de l'entrée des données en rapport avec sa base de données administratives pour les demandes d'appel. Le processus d'approvisionnement pour le nouveau système de Services des renseignements et de traitement des demandes de paiement pour les services de santé cherche à intégrer le processus d'appel à ce système.	La définition de la norme de service pour les approbations préalables (prédétermination) fait l'objet d'un examen et sera communiquée à tous et à toutes.	30 avril 2018	Les normes de service révisées et clarifiées pour les prédéterminations dentaires ont récemment été approuvées par le DG des SSNA.	Jean-François Tremblay, SM, SAC tel 819-956-5524	
			Le terme « appels complexes » sur le site Web du gouvernement du Canada et les documents connexes fait l'objet d'un examen. Tout changement, ainsi qu'une plus grande clarté au sujet des normes de service, sera	30 avril 2018	Des discussions internes au sein des secteurs de prestation des SSNA ont eu lieu en janvier 2018 pour s'assurer que les changements apportés au site Web du Programme, au sujet du terme « appels complexes », sont acceptés. Avant la fin de janvier 2018, le Ministère a révisé la section des appels de son site		

Rapport No. Ref.	Recommandation BVG	Réponse du Ministère	Description du résultat final prévu	Date d'achèvement finale prévue	Principaux jalons intermédiaires (description et dates)	Organisation responsable/ point de contact (Prénom, Position, # Tel)	Indicateur de réussite (À l'usage du comité seulement)
	données pour disposer d'une information exacte et fiable dans sa base de données sur les appels.		<p>communiqué de façon appropriée aux clients et aux fournisseurs.</p> <p>Un examen interne du processus de saisie des données pour la base de données des appels administratifs (feuille de suivi interne) pour les services dentaires des SSNA est en cours.</p> <p>Par la suite, un diagramme du processus d'assurance de la qualité sera créé.</p>		<p>Web, qui comprend des normes de service clairement énoncées pour le processus d'appel.</p> <p>Le Guide concernant les prestations dentaires des SSNA fait actuellement l'objet d'un examen. Cette version révisée devrait être publiée en mars 2018.</p> <p>Des modifications ont été apportées aux champs d'entrée de la feuille de suivi interne des appels dentaires afin d'accroître l'exactitude et la fiabilité de la saisie des données.</p>		
Para 4.85	Santé Canada devrait mettre en œuvre des stratégies pour s'assurer d'avoir les ressources humaines dont il a besoin pour offrir ses programmes de santé buccodentaire et des services connexes à long terme aux membres des Premières Nations et aux Inuit. Ces stratégies pourraient prévoir le recours à divers professionnels et adopter des pratiques d'autres régions, s'il y a lieu.	<p>Recommandation acceptée. Santé Canada s'appuie sur un éventail de professionnels de la santé buccodentaire (comme les dentistes, les hygiénistes dentaires et les thérapeutes dentaires) pour offrir un accès aux services de santé buccodentaire pour ses clients et continue de travailler avec des partenaires et des parties prenantes pour augmenter la quantité de fournisseurs de soins de santé buccodentaire. En plus, Santé Canada a participé à des discussions avec des partenaires concernant des opportunités pour assurer et améliorer l'accès à des services de santé buccodentaire à long terme chez les Premières Nations et les Inuit.</p> <p>Santé Canada s'assurera que les manques prévisibles sont comblés au moyen de l'élaboration de plans</p>	Plans d'urgence inclus dans les plans de prestation des services de santé bucco-dentaire pour les régions touchées.	31 octobre 2018	<p>Lorsqu'il y a des postes vacants ou des postes vacants prévus, les régions ont élaboré des plans régionaux de prestation de services pour relever les défis éventuels en matière de ressources humaines à court et à long terme. Ces plans ont été approuvés par les cadres régionaux.</p> <p>Le Ministère appuie l'Association canadienne des hygiénistes dentaires afin qu'elle poursuive son travail sur un programme d'études de quatre ans pour un praticien de la santé bucco-dentaire avec deux modes d'admission à la pratique. Ce modèle propose d'intégrer le</p>	Jean-François Tremblay, SM, SAC tel 819-956-5524	

Rapport No. Ref.	Recommandation BVG	Réponse du Ministère	Description du résultat final prévu	Date d'achèvement finale prévue	Principaux jalons intérimaires (description et dates)	Organisation responsable/ point de contact (Prénom, Position, # Tel)	<i>Indicateur de réussite</i> (À l'usage du comité seulement)
		d'intervention par les régions qui font face à ce défi.			diplôme d'hygiène dentaire de trois ans et l'ancien diplôme de dentothérapie de deux ans.		
			Afin de faire connaître les programmes de santé bucco-dentaire du Ministère aux fournisseurs de services de santé bucco-dentaire, les représentants du Ministère seront présents à des conférences sur les professions de la santé bucco-dentaire et dans des établissements d'enseignement.	31 décembre 2018	Un projet de calendrier des déplacements et des présentations pour 2018 est en attente d'approbation. Le Ministère a assisté (pour la deuxième année) à la conférence de l'Association dentaire du Manitoba en janvier 2018.		